

Kigali, le.....26 DEC 1984.....

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

N°.....2465...../08/02/84

27-12-84  
26/31/08

Monsieur l'Ambassadeur de la  
République Rwandaise  
KINSHASA

S/Couvert de Monsieur le Ministre  
des Affaires Etrangères et de  
la Coopération  
KIGALI.

Objet: Coopération industrielle  
avec la Grèce.

-----o-----

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à la  
lettre n° 4994/16.03.09/COOP/Bilat du 12 décembre 1984  
m'adressée par le Ministre des Affaires Etrangères et de  
la Coopération et dont une copie vous a été réservée pour  
vous faire parvenir en annexe les fiches techniques des  
projets industriels pouvant intéresser la coopération  
industrielle entre la Grèce et le Rwanda.

Ces fiches constituent un complément  
d'informations données à la délégation Grecque conduite par  
Monsieur AKIS CH MARANGOS, Secrétaire Général à l'Economie,  
qui a séjourné dernièrement dans le pays et avec laquelle  
je me suis entretenu pour discuter des possibilités offertes  
en vue d'amorcer cette coopération.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur,  
l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
NGIRIRA Mathieu.

I: DÉSIGNATION DU PROJET :

Sacs et Toiles en jute

II: OBJECTIF DU PROJET :

Le Rwanda importe tous les sacs de jute et de sisal qui sont nécessaires à l'emballage des produits divers, notamment le café (30.000 T exportées en 1960 par année) et le minerai d'étain.

*C'est quel projet ?*  
Il existe un important projet agricole comportant une production de sisal dont la réalisation sera effectuée progressivement et devrait pouvoir assurer l'approvisionnement d'une usine qui produirait les 800.000 sacs d'emballage nécessaires au pays chaque année.

III: MARCHÉ :

La demande solvable annuelle a la structure suivante :  
marché national :

- sacs pour emballage du café : 500.000
- utilisations diverses : 100.000

Marché des pays voisins (sous réserve de confirmation par une étude de marché :

- Burundi : 100.000
  - Kivu et Haut-Zaïre : 100.000
- Total : 800.000

Le Chiffre d'affaires annuel de l'entreprise industrielle serait de l'ordre de 80.000.000 FRW pour investissement d'environ 150 millions de FRW. Le projet créerait environ 100 emplois.

IV: STRUCTURE DU PROJET :

La production agricole nationale de sisal est très faible et le projet de production de fibre de sisal ne pourrait assurer l'approvisionnement des 1.400 t nécessaires à l'usine qu'après un délai de huit années.

Il sera donc nécessaire d'importer de la fibre des pays voisins (KENYA et TANZANIE) qui sont exportateurs de fibre.

Il sera nécessaire d'étudier deux variantes pour le projet :

La première variante consiste à importer du fil de sisal prêt à l'emploi pour le tissage. Cette solution éventuelle permettrait de réduire les investissements et de simplifier le processus de fabrication.

Dans ce cas la mesure du sisal pourrait être envisagée ultérieurement, après que le complément de matériel serait installé.

La seconde variante consisterait à concevoir l'usine avec un processus complet comprenant toutes les opérations de production : coupage, cordage, etc... jusqu'à la finition des sacs.

Le projet comportera également les éléments d'organisation de la collecte et du transport des fibres entre les lieux de production et l'usine.

L'impression sur les sacs n'est pas prévue dans le projet.

#### V: INTERET DU PROJET

- Contribution à l'autosuffisance
- Contribution à l'amélioration de la balance commerciale
- Création d'emplois
- Développement de la production agricole et industrielle
- Mise en oeuvre des ressources locales.

#### VI: BESOINS ACTUELS.

- Offres de fournitures et matières premières (fibres et fils)
- Projets (pour chacune des deux variantes) d'installation complète du matériel nécessaire pour l'ensemble de l'usine
- Financement de l'entreprise.
- Assistance technique à l'exploitation de l'entreprise y compris formation du personnel rwandais.
- Etude de factibilité.

Sur plusieurs points, que de nombreux pylones sont différents les uns des autres. Certains sont très complexes et de grande hauteur (20 à 30 m par exemple).

D'autres sont plus petits et plus simples, mais chaque pylone nécessite un travail important, d'une part en usine pour la fabrication de chacun des éléments et d'autre part pour le montage, pièce par pièce, sur le chantier de ligne. Mais ce montage n'est pas du ressort de l'usine de fabrication qui livre ses pylones en pièce détachées.

b) APPROVISIONNEMENTS:

L'usine du Rwanda importera les matières premières : profilés d'acier en barres de six ou douze mètres, tôles, accessoires spéciaux, produits chimiques et zinc pour la galvanisation.

La boulonnerie pourra être fabriquée au Rwanda qui dispose d'une usine spécialisée.

c) DESSIN DES PYLONES:

Chaque pylone est étudié et calculé en fonction de sa charge, de sa position par rapport aux câbles, du relief du sol et du climat.

Normalement les plans sont faits par des bureaux d'études spécialisés. L'usine n'aura donc dans presque tous les cas qu'à assurer l'approvisionnement des matières premières, la préparation du travail l'usinage, la galvanisation, la préparation des expéditions.

Mais l'entreprise pourra éventuellement se doter d'un bureau d'études, modeste au début, mais plus complet ultérieurement, afin d'aboutir dès que possible à un ensemble complet : Etude et fabrication.

V: INTERET DU PROJET :

- Contribution à l'autosuffisance
- Contribution à l'amélioration de la Balance Commerciale.
- Création d'emplois.

VI: BESOINS ACTUELS :

- Fourniture du know-How
- Elaboration du projet d'entreprise
- Contribution au Financement de réalisation
- Assistance technique d'exploitation.

I. Désignation du Projet

Fabrique de câbles électrique

II. Objectifs du Projet

Créer une entreprise industrielle de production de câbles électriques pour l'ensemble de la sous-région de l'Afrique Centrale.

Cette entreprise industrielle serait aussi intégrée que possible en vue de permettre cet objectif.

III. Marché

L'étude du marché n'a pas encore été faite, mais pour être rentable, il faut envisager une entreprise qui dépasse les contours du marché rwandais.

IV. Structure du Projet

La Structure du projet devra être définie après l'élaboration de l'étude de marché.

Les matières premières sont surtout des conducteurs métalliques et gaines plastiques.

Les différentes formes de présentations seront déterminées par l'étude de faisabilité.

V. Intérêt du Projet

- Autosuffisance
- Amélioration de la balance commerciale
- Création d'emplois

VI. Besoins actuels

- Elaboration des études de marché et de faisabilité
- Contribution au financement du projet
- Apport du Kase H et fourniture des équipements
- Formation du personnel rwandais.

PROJET

I. DESIGNATION DU PROJET.

FILATURE DE RAMIE

II. OBJECTIFS DU PROJET

La capacité de production annuelle prévue est de 1.100 t de fil de ramie.

Création de l'entreprise base d'une industrie textile nationale.

Après la filature, il sera possible de créer une entreprise de tissage puis des entreprises d'ennoblissement du tissus de ramie pure ou en mélangeant avec d'autres fibres naturelles ou synthétiques importées.

Pour des raisons de disponibilité de terres cultivables dans un climat adapté, il est prévu de cultiver la ramie dans un marais situé au Nord du pays: le Marais de la RUGEZI.

L'entreprise complète pourra être installée dans cette région.

L'investissement global est estimé à 1.830 millions de FRW (US \$ 19 millions).

Le coût comporte les investissements agricoles et les investissements industriels.

III. MARCHE.

Tous les tissus et les vêtements consommés dans le pays sont importés. Les importations des articles concernant les tissus et fibres synthétiques étaient évaluées en 1981 à 1.872.745 kg soit une valeur C.I.F. déclarée de 764.725.734 FRW.

Les textiles constituent ainsi le plus important poste de dépense en devises dans la balance commerciale.

IV. STRUCTURE DU PROJET.

a) Echéancier des dépenses d'investissement - en millions de frw

Année 1.: Expérimentation culture 7

Année 2 : et 3: Mise en valeur plantation et mise en exploitation culture 447

Année 3 et 4 : Construction usine et installation équipement de production 1.016

Année 4 Mise en exploitation usine 40

b) RESULTATS ATTENDUS

-Production (année normale) - 1100 tonnes de filés par an

-Chiffre d'affaires escompté : 693 millions Frw

-Valeur ajoutée: 420 millions Frw

-Rentabilité commerciale du projet : 84 %

.../...

#### V. INTERET DU PROJET.

-L'autosuffisance en tissus est un élément très important de l'autosuffisance.

-L'industrie de la ramie peut être totalement intégrée dans le pays parce que la fibre végétale peut être cultivée sur place.

-Création de plus de mille emplois pour la seule première phase agro-industrielle limitée à la filature.

-Contribution très importante à la production intérieure.

#### OBSERVATIONS

Il existe une étude de préfactibilité du projet.

Un premier essai de culture de la ramie dans le marais de la RUGEZI a été effectué et a donné de bons résultats.

Le dégonnage chimique de la ramie est le seul procédé donnant des fibres fines souples et résistantes.

Le Know-How correspondant est détenu par une ou deux entreprises seulement.

#### VI. BESOINS ACTUELS.

-Fourniture du Know-How agricole et industriel, pour toutes les parties du projet.

-Financement de l'expérimentation de la production agricole à une échelle suffisante pour mettre au point la culture de la Ramie sur le site choisi

-Financement et élaboration du projet complet (engineering compris).

-Contribution au financement et aux réalisations

-Assistance technique et formation du personnel Rwandais.

.../...

## I. DÉSIGNATION DU PROJET.

Complexe agro-industriel de la soie.

## II. OBJECTIF DU PROJET.

- Agro-industrie à vocation l'export
- Apports de devises
- Création d'emploi en milieu rural
- Utilisation des déchets de soie

## III. MARCHÉ

Cette industrie serait à vocation exportatrice vers le Japon, la Chine et les pays européens qui sont actuellement les principaux demandeurs de ce produit.

## IV. STRUCTURE DU PROJET.

Il est prévu 4 phases pour réaliser le projet à savoir:

- La Mûriculture (culture du mûrier)
- Le grainage (production d'œufs de vers à soie)
- La sériciculture proprement dite (élevage de vers à soie et récupération de la soie)
- Une unité industrielle de traitement afin de pouvoir commercialiser des produits aussi élaborés que possible. Mais la définition de cette industrie dépendra totalement des conclusions de l'étude de marché de la soie.

Aussi, la réalisation industrielle souhaitée ne pourra être entreprise qu'après que les résultats de l'importante et longue phase agricole préalable aura donné des résultats satisfaisants.

## V. INTÉRÊT DU PROJET.

- Contribution importante à l'émigration de la balance commerciale.
- Création d'emplois
- Croissance des revenus de nombreux agriculteurs
- Contribution importante à la production intérieure.

## VI. BESOINS ACTUELS.

- Financement et affectation de consultants l'un pour la phase agricole l'autre pour l'étude de marché de la soie
- Financement et assistance technique pour l'ensemble de la phase agricole d'expérimentation et de mise au point
- Financement et assistance technique pour l'élaboration des projets industriels.
- Contribution au financement et fourniture du matériel industriel.
- Assistance technique aux réalisations industrielles, à l'exploitation de l'entreprise et à la formation du personnel local.



## I. Désignation du Projet

Complexe Agro-Industriel Sucrier

## II. Objectifs du Projet

Le but du Projet est de substituer aux importations du sucre qui sont assez importantes. Au cours de l'année 1981, ces importations sont estimées à 6.242,552 T pour une valeur de 518.067.622 FRMS tandis que pour le premier trimestre 1982, elles s'élèvent à 4.890,35 tonnes soit une valeur nette de 329.354.783 FRMS. Quant à la production locale, la sucrerie rwandaise produit 1.200 t/an. Cette production étant très limitée pour satisfaire aux besoins du marché, il est souhaitable de créer un complexe agro-industriel sucrier.

## III. Marché

La capacité annuelle de production sera de 15.000 t de sucre raffiné, ce qui correspond à la capacité d'absorption du marché national pour la fin du 3ème Plan Quinquennal.

Le marché prévu est le seul marché national.

## IV. Structure du Projet

Le complexe sera constitué par:

- Une plantation de cannes à sucre en blocs industriels
- Une usine pour la production du sucre
- Un ensemble de matériels de récolte et de transport de la canne à sucre.

Le projet d'entreprise n'est pas encore élaboré.

L'étude commencera par la partie agricole (en cours de financement pour l'avant-projet sur Fonds d'Etudes du Minipplan).

La partie industrielle sera élaborée ultérieurement.

Le projet devrait être élaboré complètement avant la fin du 3ème Plan Quinquennal.

## V. Intérêt du Projet

- Amélioration de la Balance Commerciale
- Autosuffisance alimentaire
- Création de nombreux emplois
- Substitution des importations

## VI. Besoins actuels.

- Assistance technique à la réalisation de l'entreprise
- Assistance technique à l'exploitation avec formation du personnel rwandais.
- Contribution au financement des réalisations.
- Entretien des Equipements de Production.

## PROJET

### I. DESIGNATION DU PROJET.

Aliments enrichis en protéines.

### II. OBJECTIFS DU PROJET.

- Production de concentrés riches en protéines pour les humains
- Production d'aliments riches en protéines pour les animaux
- Amélioration des terres par apport de matières organiques.

### III. MARCHE.

Marché National

### IV. STRUCTURE DU PROJET.

L'étude de faisabilité existante doit être complétée et précisée sous forme de factibilité. Mais dans ce but il est nécessaire de réaliser quatre opérations suivantes :

1. Essais de production agricole de l'une des quatre légumineuses prévues comme matière première (Dallo, M'vuna, Vecos, Pois d'angele). Environ sept tonnes de graines devront être produites pour les essais de fabrication industrielle.
2. Détermination des conditions de production des légumineuses pour l'entreprise.
3. Expédier en Europe de sept tonnes de matières premières pour essais de production industrielle.
4. Essais de consommation des aliments par les collectivités principalement.

Le coût global de ces quatre opérations est estimé à 23,8 millions de FRW et est inclus dans le coût total approximatif de 610 millions de FRW nécessaire pour la réalisation du projet.

### V. INTERET DU PROJET.

- Réduction du déficit alimentaire en protéines de la population. Les besoins en protéines sont estimés satisfaits seulement à 76%.
- Développement des élevages d'animaux
- Amélioration de la qualité des sols par enfouissage (engrais vert) et apports de matières organiques (animaux)
- Création d'emplois
- Utilisation des matières premières d'origine rurale
- Possibilité d'exportation des produits finis.

### VI. BESOINS FINANCIERS

- Financement du projet (essais et investissements)
- Réalisation de l'entreprise
- Assistance technique et exploitation

### OBSERVATIONS

- a) Les légumineuses utilisées pour la production des aliments enrichis en protéines existent traditionnellement dans les régions de Kigali-

- Titulaire du
- b) Le procédé de fabrication industrielle Française
  - c) Le projet ne nécessite pas en effet, les légumes qui ne peuvent être cultivés sur les ja

revet et propriété d'une entreprise industrielle en culture de nouvelles terres. En effet, les légumes qui ne sont pas actuellement consommés peuvent

*[Handwritten signature]*

*[Faint stamp]*

*[Faint stamp]*



TRANSPORTS  
MINISTÈRE DES ~~POSTES~~ ET DES  
COMMUNICATIONS

Cabinet du Ministre

B. P. 720 KIGALI

Kigali, le 12 DEC. 1984

No 12.07.01/12.1542/5223

Monsieur le Ministre de l'Industrie, des  
Mines et de l'Artisanat

KIGALI.-

A traiter par .....  
Date entrée : 13-12-84 ✓  
N° Classement 25496/12.07.01

Réf. No :

Annexe :

Objet

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n° 1973/08/84/ART.PME du 2 novembre 1984 dans laquelle vous souhaitiez la tenue d'une réunion inter-ministérielle pour examiner les possibilités de ravitailler les différentes forges en ferraille dispersées à l'intérieur du pays et de proposer une réglementation pour la création d'un dépôt public de ferraille, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je soutiens entièrement votre proposition.

Mon département sera représenté lors de cette réunion projetée, par Monsieur MIRARURO Callixte, Directeur des Transports Intérieurs.

LE MINISTRE DES TRANSPORTS  
ET DES COMMUNICATIONS,

NTAGERURA André.-

Copie pour information à :

- ✓-Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI.-
- Monsieur le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie  
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur de la Forges Gouvernementale de Nyabisindu  
NYABISINDU.-